



---

# communiqué

---

Date **Le 18 mars 1994**

N° 49

Pour publication

**MM. MACLAREN ET MANLEY LANCENT**  
**LE PLAN DE PROMOTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR**  
**ÉDITION 1994-1995**

Le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, et le ministre de l'Industrie, M. John Manley, ont lancé aujourd'hui, simultanément à Toronto et à Montréal, le Plan de promotion du commerce extérieur (PPCE) du Canada pour 1994-1995.

Ce document contient la stratégie et le plan d'action intégrés du gouvernement fédéral visant à aider les entreprises canadiennes dans la poursuite de débouchés commerciaux à l'étranger. Il est le fruit d'étroites consultations tenues avec le secteur privé partout au Canada et il reflète aussi le point de vue des gouvernements provinciaux qui avaient également été invités à collaborer.

«Les coûts élevés des activités commerciales dans l'économie mondiale actuelle exigent, tant du secteur privé que du secteur public, des priorités claires, des plans d'expansion commerciale solides et bien exécutés, une faculté d'adaptation au changement et une meilleure gestion des ressources financières et humaines, a déclaré M. MacLaren à Toronto. Le Plan de promotion appuie ces objectifs.»

L'approche du gouvernement en ce qui concerne le développement du commerce extérieur repose sur trois grands objectifs, à savoir un partenariat accru entre les secteurs public et privé, une plus grande participation aux échanges de la part des entreprises prêtes à exporter, en particulier les petites et moyennes entreprises, et enfin une diversification plus poussée des relations commerciales du Canada.

«Les petites entreprises doivent se lancer en plus grand nombre dans le commerce extérieur, a déclaré le M. Manley à Montréal. Le Plan de promotion du commerce extérieur est une des façons de les aider à tirer parti des possibilités d'exportation.»

La présente édition du PPCE a été simplifiée; elle comporte un aperçu stratégique auquel s'ajoutent des stratégies sectorielles.

Le lancement dans les deux villes s'est fait en étroite collaboration avec les dirigeants de l'Association des exportateurs canadiens, des Chambres de commerce du Canada et du Québec, de l'Association des manufacturiers canadiens et de l'Association des manufacturiers du Québec, ainsi qu'avec des chefs d'entreprises et des ministres et hauts fonctionnaires de l'Ontario et du Québec.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874

ou avec :

M. Bill Milliken  
Secrétaire de presse  
Bureau du ministre, Industrie Canada  
(613) 995-9001

## DOCUMENT D'INFORMATION

Le Plan de promotion du commerce extérieur du Canada comprend un Aperçu stratégique et des stratégies sectorielles accompagnées de listes d'activités internationales.

Le Plan a pour objectif :

- de faire ressortir la relation entre les débouchés résultant de la mondialisation des activités et les sources d'approvisionnement offertes par l'industrie canadienne;
- de mieux coordonner les stratégies fédérales (et, de plus en plus, provinciales), d'expansion internationale des affaires, les priorités et les initiatives afin de garantir que les ressources publiques sont utilisées le plus judicieusement possible;
- d'assurer que les stratégies et les initiatives fédérales d'expansion internationale des affaires reflètent les besoins de l'industrie canadienne.

Les stratégies suivantes, et les listes d'activités correspondantes, sont disponibles :

1. Technologie de fabrication de pointe
2. Aéronautique
3. Produits agro-alimentaires
4. Arts et culture
5. Transport routier
6. Biotechnologie
7. Services commerciaux et professionnels
8. Produits chimiques et plastiques
  - Produits chimiques et pétrochimiques
  - Plastiques et polymères
9. Biens de consommation
  - Habillement
  - Meubles de bureau et meubles divers
  - Chaussure
  - Quincaillerie et articles ménagers
  - Meubles de maison
  - Articles de sport (y compris les embarcations de plaisance)
10. Matériel de défense
  - Électronique: militaire, maritime et aviation
  - Systèmes de défense maritime et terrestre
11. Matériel électrique et biens d'équipement
  - Matériel électrique
  - Exploitation du pétrole et du gaz
12. Environnement
13. Poissons et fruits de mer
14. Industrie forestière
15. Technologie industrielle
  - Technologie, machines et matériel agricoles
  - Exploitation minière – Exploitation forestière – Pâtes et papier
  - Technologie et équipement océanographiques marins
16. Technologie de l'information
17. Produits médicaux et de santé
18. Minéraux, métaux, matériaux industriels de pointe et matériaux de construction
19. Industrie spatiale
20. Tourisme
21. Transport urbain et ferroviaire

Pour obtenir d'autres exemplaires de l'Aperçu stratégique ou des exemplaires des stratégies sectorielles et des activités correspondantes, composer le : **1-800-267-8376**